

95.93 - N° 495, 21 novembre 1995



# **INFORMATIONS**

# LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU DEUXIÈME TRIMESTRE 1995

# Résultats provisoires

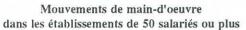
Les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole ont enregistré plus d'entrées que de sorties au second trimestre 1995. Globalement, l'importance des embauches sur contrat à durée déterminée est comparable à celle du premier trimestre. Elle a toutefois augmenté dans les secteurs du tertiaire et baissé légèrement dans l'industrie, où elle retrouve le niveau du quatrième trimestre 1994.

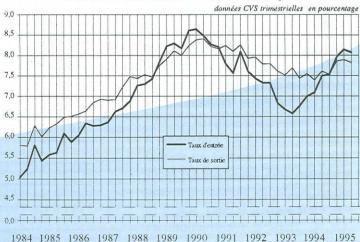
## Les entrées restent plus nombreuses que les sorties au deuxième trimestre 1995

Depuis la mi-1994, les grands établissements du secteur privé non agricole créent des emplois. Le solde des entrées/sorties fait apparaître une progression des effectifs de 0,3 % au

second trimestre 1995 après 0,2 % au premier. A titre de comparaison, ce solde atteint 0,8 % dans les établissements de 10 à 49 salariés au cours du même trimestre et, sur l'ensemble des salariés, y compris les agences d'intérim, il est estimé à 0,4 %.

Les établissements de 50 salariés ou plus n'ont toutefois pas le même comportement en fonction de leurs secteurs d'activité. Les établissements du tertiaire retrouvent leur prééminence dans la création d'emploi. Ceux de l'industrie continuent d'accroître quelque peu





Champ: secteur privé non agricole. Source: DMMO, MTAF-DARES.



leurs effectifs. Par contre, l'évolution de l'emploi est beaucoup moins favorable dans les secteurs de la construction, où les effectifs ont baissé de 0.7 % au second trimestre.

# La progression des taux d'entrée se confirme dans le tertiaire

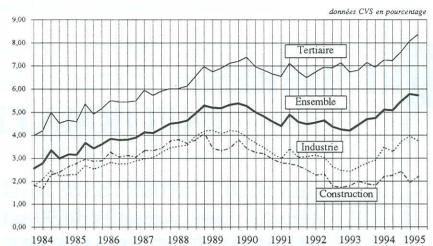
Les taux de sortie restent à un niveau pratiquement constant depuis le demier trimestre 1994, quel qu'en soit le motif. Ce palier s'observe dans chacun des grands secteurs d'activité. au deuxième trimestre 1995, l'essentiel des évolutions est lié aux mouvements d'entrées.

Au second trimestre 1995, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,6 % comme au trimestre précédent

Cette stabilisation ne doit pas masquerl'accélération observée dans les secteurs du tertiaire, où les embauches atteignent 10,9 % des effectifs salariés. Dans le même temps, les taux d'entrée dans l'industrie baissent légèrement, après la forte progression constatée depuis la mi-1994.

Les taux d'embauche aussi bien sur contrat à durée indéterminée que sur contrat à durée déterminée restent comparables à ceux du trimestre précédent. Toutefois, dans les grands établissements du tertiaire, le recours à l'embauche à durée limitée s'accroît au second trimestre 1995, atteignant 8,4 % des effectifs salariés, alors que le niveau des embauches fermes stagne à 1.9 %. Dans la construction, les recrutements sur contrat à durée déterminée augmentent également au second trimestre 1995, et les embauches fermes diminuent très légèrement sur la même période.

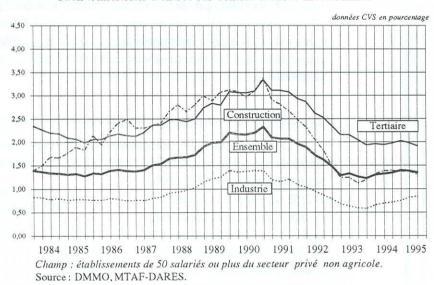
#### Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée déterminée



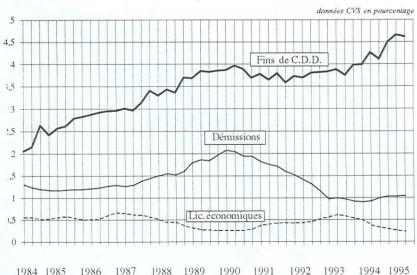
Champ: établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.

Source: DMMO, MTAF-DARES.

### Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée indéterminée



Taux trimestriels de sortie pour l'ensemble des secteurs



Champ : établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé non agricole.

Source: DMMO, MTAF-DARES.

<sup>(1)</sup> Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

## Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) les établissements de 50 salariés ou plus appartenant aux secteurs privés industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre.

En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC: compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est meilleure dans l'industrie que dans la construction et les transports, commerces, services.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Île-de-France.

Depuis 1994, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si l'on se limite au regroupement en grands secteurs.

Dans les secteurs industriels au contraire, les entrées sur contrats à durée déterminée avaient connu une forte hausse depuis la mi-1993. Elles diminuent au second trimestre 1995 par rapport au premier, retrouvant le niveau de 3,7 % des effectifs salariés observé au quatrième trimestre 1994. Par contre, les embauches fermes restent en légère progression depuis le début de l'année 1994.

Catherine JAULENT

# MOUVEMENTS D'ENTREES SELON LA NATURE DU CONTRAT ET MOUVEMENT DE SORTIES SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DANS LES ETABLISSEMENTS DE 50 SALARIES OU PLUS

Données CVS

Taux pour 100 salariés présents en début de trimes.

		1992	_			93			1995				
	Trimestre			Trimestre				Trimestre				Trimestre	
	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2èm
						6.2	(=	6,6	7,0	7,0	7,5	7,6	7,6
Ensemble des entrées	6,8	6,8	6,3	6,2	6,0	6,3	6,5	4.0	4,5	4.4	4,9	5,2	5,0
Industrie	4,5	4,3	3,8	3,7	3,5	3,7	3,8	15.75		100	4,9	3,7	3,8
Construction	4,8	4,7	3,8	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	4,0	4,2		10.7	10.9
Transports, commerces, services	10,1	10,2	9,8	10,0	9,6	9,5	-9,8	9,6	9,9	10,0	10,4	10,7	10,
dont:		18											5500
Contrats à durée déterminée	4,5	4,6	4,4	4,2	4,2	4,4	4,7	4,7	5,1	5,1	5,5	5,8	5,7
Industrie	3,1	3,0	2,6	2,5	2,4	2,6	2,8	2,9	3,5	3,3	3,7	4,0	3,7
Construction	2,2	2,3	1,8	1,7	1,8	2,0	1,9	1,8	2,2	2,2	2,4	1,9	2,2
Transports, commerces, services	6,7	6,9	6,9	7,1	6,7	6,8	7,1	6,9	7,3	7,2	7,6	8,1	8,4
Contrats à durée indéterminée	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Industrie	1.0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Construction	2.0	1,8	1,5	1.2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,
Transports, commerces, services	2,6	2,5	2,3	2.2	2.2	2,0	1.9	2.0	1,9	2,0	2,0	2,0	1,5
Transports, confinerces, services	2,0	2,0	2,3	2,2	2,2		1 -3/						
Ensemble des sorties	7,3	7,3	7,1	7,0	7,2	6,9	7,1	6,9	7,1	7,0	7,4	7,4	7,
Industrie	5,2	5,1	5,1	5,0	5,0	4,8	4,7	4,5	4,5	4,8	4,9	4,8	4,
Construction	5,8	5,7	5,7	5,1	5,1	5,2	4,5	4,4	4,4	4,3	4,4	4,4	4,
Transports, commerces, services	10,1	10,2	10,0	10,1	10,0	9,6	10,2	9,5	9,9	9,7	10,4	10,3	10
dont:								7					
Fins de contrat à durée déterminée	3,7	3,8	3,8	3,8	3,9	3,8	4,0	4,0	4,3	4,1	4,5	4,7	4,
Industrie	2.5	2,4	2.5	2,3	2,3	2,2	2,2	2,3	2,4	2,6	2,8	2,9	2,
Construction	1.5	1.5	1.5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,
Transports, commerces, services	5,6	5,8	5,9	6,3	6,0	5,8	6,5	5,9	6,4	6,1	6,7	6,7	6,
		.,	1.2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,
Démissions	1,4	1,3	1,2	0.5	0.4	0.5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,
Industrie	0,8	5	1000000	0.8	0.8	0,8	0.7	0.7	0,8	0,8	0.9	0,9	0,
Construction	1,5	1,4	1,1	-25,000	55333	50.00	1,5	1.4	1.4	1.6	1.6	1.6	1.
Transports, commerces, services	2,2	2,1	1.9	1,7	1,6	1,6	1,3	1,+	1,7	1,0			
Licenciements économiques	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,
Industrie	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8	8,0	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0.
Construction	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0.
Autres licenciements	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0
Industrie	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0
Construction	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0.
Transports, commerces, services	0.6	0.5	0.6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0.

Source: DMMO, MTAF-DARES

## MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE DANS LES ETABLISSEMENTS DE 50 SALARIES OU PLUS STRUCTURE PAR AGE DES ENTRANTS ET DES SORTANTS

Données brutes

En %

	1992 Trimestre			1993 Trimestre					19	1995			
								Trimestre				Trimestre	
EMBRAT DA N. I. IVI	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2èm
Ensemble des entrées													-
moins de 25 ans	42.4	61.6	44.1	31.1	41.3	60,4	43,9	31,2	41,4	59,8	44,3	32,4	42,8
25 à 49 ans	53,4	35.4	51,6	62.5	54.2	36,3	52,0	5,8	54,3	37,1	51,7	62,3	53,2
50 ans ou plus	4,3	3,0	4,3	6,4	4,5	3,3	4,1	5,7	4,3	3,1	4,0	5,3	4,0
dont:													
Contrats à durée déterminée		1									9		
moins de 25 ans	49,7	69,5	50,0	40,1	48,2	67,7	50,0	38,7	47,4	66,6	50,1	38,9	49,
25 à 49 ans	46,9	28,2	46,3	55,9	48,3	29,9	46,7	57,4	49,2	31,1	46,8	57,3	47,
50 ans ou plus	3,4	2,3	3,6	4,0	3,5	2,4	3,3	3,9	3,4	2,3	3,1	3,8	3,1
Contrats à durée indéterminée													
moins de 25 ans	30,2	36,2	37,0	23,8	28,4	32,8	34,5	22,7	27,1	32,7	33,9	23,1	26,
25 à 49 ans	65,3	59,6	59,0	69,5	66,4	62,1	61,2	70,6	67,5	42,8	61,8	70,8	69,
50 ans ou plus	4,6	4,2	4,0	6,7	5,2	5,1	4,3	6,7	5,4	4,5	4,3	6,1	4,8
Ensemble des sorties								_					
moins de 25 ans	28,5	56,8	33,9	25,6	27,0	54.4	33,2	25.1	28.4	55.9	35,3	27,7	31.
25 à 49 ans	58,2	35.9	53.9	59.1	58,5	37.2	53.1	59.7	58.1	36.8	53.6	59,6	57,
50 ans ou plus	13,3	7,4	12,3	15,3	14,5	8,4	13,7	15,2	13,5	7,3	11,1	12,7	11,
dont:													
Fins de contrat à durée détermin	i ée												
moins de 25 ans	41.0	72,0	47.2	41.1	40,3	69,2	46.9	38.9	39,6	68,5	46,7	39,5	42.
25 à 49 ans	54,3	25,8	48.7	54.6	55.1	28.5	49.1	56,5	55,8	29,3	49,5	56,0	53.
50 ans ou plus	4,7	2,2	4,1	4,3	4,6	2,3	4,0	4,6	4,6	2,2	3,8	4,5	4,
Licenciements économiques													
moins de 25 ans	5,4	5,8	6,6	5,1	5,2	4,9	5,1	4,0	3,7	3,5	3,9	3,0	3,
25 à 49 ans	60,4	62,0	62,0	65,0	65,2	63,5	61,5	61,4	57,8	57,2	59,5	63,0	67.
50 ans ou plus	34,3	32,2	31,4	29,9	29,6	31,6	33,4	34,6	38,5	39,3	36,6	34,0	29
Autres licenciements													
moins de 25 ans	12,5	14.8	15,7	11,5	12,5	13,7	13,2	10,0	10,8	12,6	11,9	9,0	9,
25 à 49 ans	64,4	63,9	64,6	65,8	65,9	64,1	63,3	67,6	66,5	66,2	64,2	66,9	67
50 ans ou plus	23,1	21,3	19,7	22,7	21,6	22,2	23,5	22,4	22,7	21,2	23,9	24,1	23
Démissions		-		_		1 -							
moins de 25 ans	28,9	37,7	31,0	23,8	27,4	36,9	29,5	23,2	26,9	35,5	29,1	23,6	26
25 à 49 ans	66,5	58,5	63,8	69,8	67,1	58,4	64,8	70,5	67,9	60,1	65,7	70,9	68
50 ans ou plus	4,6	3,8	5,2	6,4	5,5	4,7	5,7	6,3	5,2	4,4	5,2	5,5	4,

Durée movenne des contrats à durée déterminée avant donné lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

In nombre de mois

	1992 Trimestre			1993 Trimestre				1994 Trimestre				1995 Trimestre	
	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème
													p
Industrie	3,3	2,5	3.9	3.9	3,5	2,4	3,3	3,4	3,1	2,4	3,4	3,4	3,1
Construction	4,2	2,4	5,7	5,6	4,9	2,7	5,5	5,4	4,9	2,7	5,3	5,3	5,0
Transports, commerces, services	2,4	2.0	2,6	2,1	2,2	2,1	2,4	2,3	2,3	2,0	2,5	2,2	2,0
Ensemble	2,7	2,2	3,1	2,6	2,5	2,2	2,7	2,5	2,5	2,2	2,8	2,5	2,3

Source: DMMO, MTAF-DARES

Premières Informations - ISSN 0298-430 X ● Directeur de la publication : Claude Seibel ● Rédaction : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques : 20 bis, rue d'Estrées - 75700 Paris 07 SP ● Fax 16 (1) 40.56.50.37

**Tarifs et conditions d'abonnement :** Premières Informations + Premières Synthèses (80 numéros par an) : abonnement France 600 F, Europe 685 F, autres pays 915 F • *La Documentation française* : 124, rue Henri Barbusse - 93308 Aubervilliers Cedex • Téléphone : (1) 48.39.56.00 - Télécopie : (1) 48.39.56.01